

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
|  |  | Résultat de recherche d'images pour "france relance logo" |

Le 22 février 2021

**38,9 millions d’euros supplémentaires pour la formation des jeunes en Normandie**

**Pierre-André DURAND, Préfet de la région Normandie, Préfet de la Seine-Maritime, et Hervé MORIN, Président de la Région Normandie, ont signé aujourd’hui un avenant au Pacte Régional d’Investissement dans les Compétences, en présence de Carine SEILER, Haut-commissaire aux Compétences. Par cet avenant, l’Etat accorde à la Région une dotation supplémentaire de 38,9 millions d’euros pour renforcer son offre de formation à destination des jeunes de moins de 30 ans, dans des filières d’emplois prioritaires en Normandie.**

Pour mémoire, le Pacte régional, plan pluriannuel destiné à la formation vers l’emploi des publics les plus faiblement qualifiés, a été signé le 21 mars 2019 et contractualisé pour une durée de 4 ans (2019-2022) entre l’Etat et la Région. Constitué d’un cap de transformation significatif sur le champ de la formation professionnelle continue et d’une quarantaine d’actions prévues, ce plan pluri-annuel bénéficiait initialement d’une enveloppe nationale de 337 millions d’euros pour renforcer l’investissement régional de 507 millions d’euros dédié à la formation des personnes en recherche d’emploi.

Suite à la crise sanitaire, l’Etat et la Région ont développé de nouvelles mesures dans le cadre des plans de relance nationaux et normands. Cet avenant au pacte régional met en exergue les mesures destinées à favoriser la reprise économique régionale et à sécuriser les publics les plus fragilisés, et s’inscrit dans le plan de relance de la Région Normandie.

Cette dotation supplémentaire de 38,9 millions d’euros sera destinée notamment à intensifier les actions de formation à destination des jeunes de moins de 30 ans sur l’année 2021.

**Objectif : Augmenter massivement le nombre de jeunes de moins de 30 ans dans les parcours de formation de la Région, tous dispositifs confondus.**

L’enjeu est d’accompagner les secteurs économiques ayant le plus de besoins en compétences en Normandie, notamment dans la cadre d’un accompagnement à la relance. Les filières identifiées comme prioritaires en termes d’emplois en Normandie sont le bâtiment et la rénovation énergétique, l’agriculture, l’industrie agroalimentaire, les énergies, le numérique, la santé et le service à la personne. Elles bénéficient déjà de dispositifs de formation, qui seront renforcés en 2021 pour répondre aux enjeux de la relance :

**- Le programme Qualif, qui regroupe toutes les formations "métiers" de la Région dans différents secteurs d'activité est renforcé :**

* Augmentation du nombre de places financées sur les filières prioritaires de 38 % à 41% de l’offre :
* Bâtiment 16%
* Industrie (Production, Métallurgie, Agroalimentaire et Pharmaceutique) et Energie : 13%
* Accompagnement des personnes dépendantes : 8%
* Numérique : 4%
* Des actions spécifiques appelées **"se préparer aux métiers de …"** pour amener vers ces métiers des demandeurs d'emploi, avec des formations courtes permettant d'acquérir un premier niveau d'employabilité, dans les 4 filières du bâtiment, de l’industrie, de l’informatique et de la santé. **Au titre de cette formation, la Région va financer 504 places supplémentaires toutes filières confondues, à hauteur de près de 2 millions d’euros.**

**- Une offre à destination des jeunes diplômés de l’enseignement supérieur de 2020 :** Ces stages permettent aux jeunes diplômés de réaliser une première expérience en entreprise, collectivité ou association. Sous statut de stagiaire de la formation professionnelle le temps de la mission, ils pourront ainsi développer en alternant périodes dans l’entreprise d’accueil et en organisme de formation, des compétences transverses et de gestion de projets utiles à leur employabilité. Sont prévus 2 000 parcours, pour un montant de 11 millions d’euros.

**Un accompagnement massif à la transformation des structures de formation**

Parce que former davantage suppose aussi de former autrement, la Région engage en parallèle de ces mesures un ambitieux plan d’accompagnement à l’innovation et à la transformation des structures de formation normande. Celui-ci s’appuie sur 4 piliers essentiels :

* + Accompagner la transformation : par le co-financement d’une prestation de conseil à l’évolution stratégique de la structure,
	+ Innover : via l’organisation d’évènements dédiés à l’innovation collective (Hackathon) et un dispositif de financement des projets de transformation innovante des pratiques,
	+ Professionnaliser : en mettant à disposition des professionnels normands un programme de professionnalisation dédié financé par l’Etat et la Région.

Contact presse :

Laure Wattinne - 02 31 06 78 96 – laure.wattinne@normandie.fr